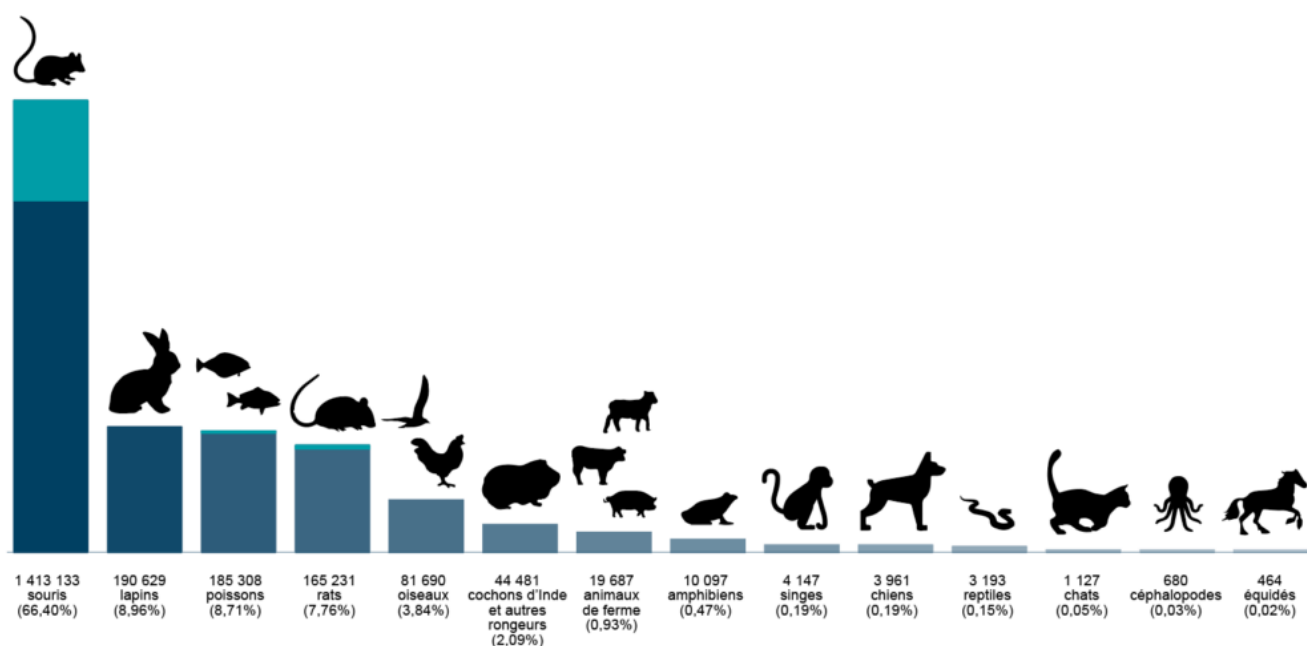


Avec 2 128 058 utilisations d'animaux en 2022, ce chiffre est supérieur à celui de 2021 d'environ 300 000 utilisations. Cette augmentation s'explique par un changement dans la prise en compte des utilisations suite à une demande de la Commission Européenne. En effet, certains animaux d'élevage sont désormais pris en compte dans ce rapport : ceux n'étant pas utilisés pour la recherche à proprement parler mais ayant été génotypés (processus de détermination des variations génétiques dans le génome d'un individu) par des techniques invasives de sorte à les identifier. Ainsi, en soustrayant les 325 033 animaux d'élevage entrant dans cette case nouvellement créée, on observe une baisse de 4,9% des utilisations d'animaux à des fins scientifiques entre 2021 et 2022.

## Espèces utilisées

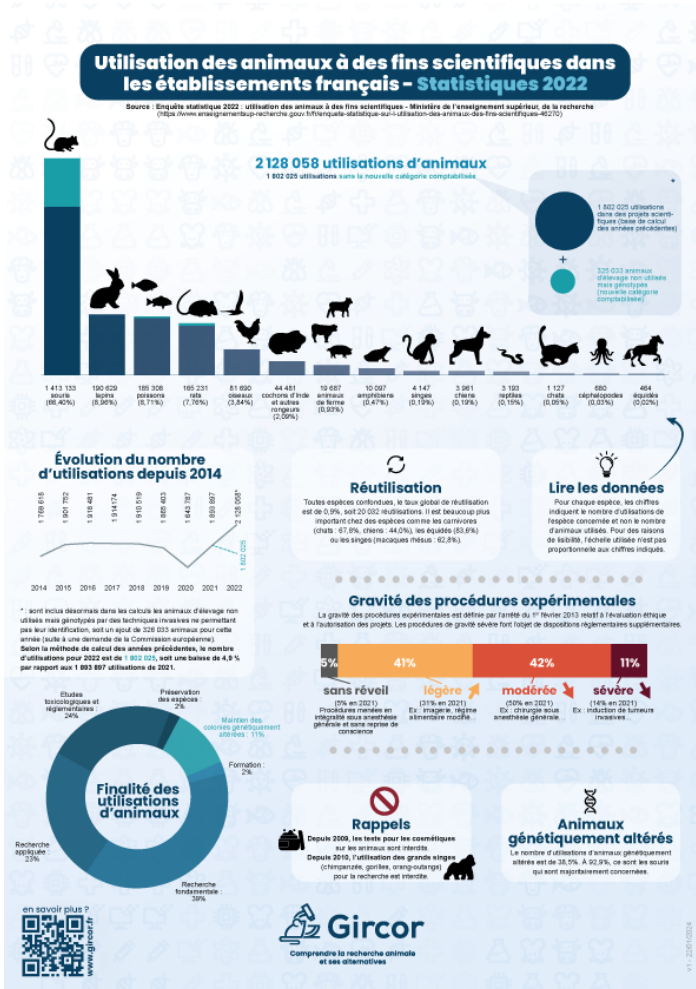


Suite à l'inclusion de cette catégorie d'animaux d'élevage, la proportion de souris parmi les animaux utilisés à des fins scientifiques passe de 60,7% à 66,4% entre 2021 et 2022 tandis que les autres espèces suivent une baisse proportionnelle de leur utilisation dans le même temps.

## Les interdits

Rappelons que :

- les grands singes (chimpanzés, gorilles ou orangs-outans pour ne citer qu'eux) ne peuvent être utilisés dans le cadre de procédures expérimentales au sein de l'Union Européenne depuis 2010.
- [l'utilisation d'animaux pour tester des cosmétiques est interdite depuis 2009 dans l'Union Européenne.](#)



[Télécharger l'infographie](#)

Source : [Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#)